


PRODUCTEUR
ENTREPRISE

Nom entreprise : Moy Park Beef Orléans

Chiffre d'Affaires (2019) :
196 661 269 €

Effectif (2019) : 142

Pays (siège social) :
France

Site internet :
<https://moypark.com/>

Contact :
02 38 70 90 90
enquiries@moypark.com



BOVIWELL, pour mesurer simplement et rapidement le bien-être des bovins d'élevage

CONTEXTE

En 2016, 94% des citoyens européens accordaient de l'importance au bien-être des animaux d'élevage et 82% pensaient que les animaux d'élevage devraient être mieux protégés. Si l'Etat délimite certaines techniques d'élevage, notamment dans les abattoirs avec la loi Egalim, il n'y a pour le moment aucune obligation de résultat de bien-être animal. Pour répondre à cette attente sociétale, Moy Park Beef Orléans et 16 organisations agricoles ont construit l'outil d'évaluation du bien-être des bovins BoviWell. Ce diagnostic permet de valoriser le savoir-faire des éleveurs et d'améliorer les conditions de vie des bovins en termes de bien-être.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les éleveurs de bovins et les techniciens d'élevage au bien-être animal
- Evaluer le bien-être des bovins d'une exploitation
- Identifier des points d'amélioration et les bonnes pratiques à diffuser plus largement



Brosse améliorant le bien-être des vaches de plus en plus présente dans les exploitations

DÉMARCHE

En 2015 ; des experts des instituts techniques et de recherche, l'école d'ingénieurs agronomes ISA Lille, des techniciens de coopérative ainsi que des éleveurs volontaires s'associent pour concevoir un outil d'évaluation du bien-être animal en élevage bovin : BoviWell.

Le protocole qu'ils mettent alors en place est adapté du diagnostic européen Welfare Quality, conçu par 44 instituts et universités de 17 pays différents, qui définit une liste de critères et de mesures pour le bien-être animal, basées sur les « Cinq libertés fondamentales » du bien-être animal.

L'objectif de BoviWell est de proposer aux professionnels un outil de diagnostic permettant de faire le lien entre indicateurs techniques et résultats de bien-être animal, c'est-à-dire fournir aux éleveurs un moyen simple et fiable d'identifier leurs bonnes pratiques et les points d'amélioration en termes de bien-être animal.

Pour en savoir plus

<https://www.lacooperativeagricole.coop/fr/articles/les-eleveurs-peuvent-evaluer-le-bien-etre-de-leurs-animaux-avec-un-outil-simple-et-partage>

La spécificité de l'outil est de tenir compte des contraintes de terrain et des différents systèmes d'élevage bovin afin de s'adapter aux besoins des éleveurs. Le diagnostic est composé de deux phases :

- La présentation à l'éleveur de l'outil et du lien avec la Charte des bonnes pratiques d'élevage (démarche volontaire et individuelle visant à aider les éleveurs à améliorer les conditions de vie de leurs animaux et à répondre aux attentes des parties prenantes par des engagements précis). Durant l'entretien, l'éleveur doit également détailler sa vision des attentes sociétales, les caractéristiques de son exploitation et ses résultats liés au bien-être animal.
- L'observation et l'évaluation sur le terrain du comportement des animaux dans leur environnement (mesures réalisées directement sur les animaux).

De plus, deux niveaux d'évaluation sont possibles par les techniciens formés à l'outil : le niveau simplifié qui prend quarante-cinq minutes, et le niveau avancé qui prend deux heures et demi. L'outil attribue une note globale à l'exploitation et une pour chacune des « 5 libertés », notes qui seront ensuite analysées.

FACTEURS CLÉS DU SUCCÈS

- Travail de concertation et de partage avec toutes les parties prenantes, en amont de la réflexion
- Structuration scientifique de l'outil avec une adaptation aux contraintes du terrain, facilitant sa diffusion
- Valorisation du travail et du savoir-faire des éleveurs

CONTRIBUTION A LA PERFORMANCE DE L'ENTREPRISE	BÉNÉFICES POUR LA FILIERE
<ul style="list-style-type: none">• Mise en avant des bonnes pratiques de l'éleveur pour leur diffusion à grande échelle• Identification des points forts et des points faibles de l'élevage, et donc des leviers d'action, souvent techniques en vue d'une amélioration• Inscription dans une démarche de contractualisation tripartite	<ul style="list-style-type: none">• Obtention de mesures objectives et comparables entre les exploitations• Intégration potentielle des attentes sociétales dans le cahier des charges du Label Rouge gros bovins• Garantie aux consommateurs d'un niveau de bien-être animal supérieur ou excellent dans les élevages labellisés

Ce document a été réalisé par les membres d'AgroParisTech Service Etudes.

